



Y a-t-il un islam laïque ?

LA PETITE FEUILLE VERTE

"Clarifier, c'est permettre d'agir en vérité"

Question :

L'Islam est-il compatible avec la laïcité, c'est-à-dire la neutralité confessionnelle des pouvoirs publics ?

La réalité

En réalité, il ne distingue pas le temporel du spirituel. Dans maints pays musulmans, la loi religieuse, la *charia*, est la loi pour tous, irréformable. La loi civile ne peut légitimement la contredire. Les rares États qui ont adopté des mesures qui s'écartent de la *charia* (monogamie, sanctions pénales excluant amputations et lapidations, par exemple) sont considérés par les Islamistes comme traîtres et hérétiques.

Confirmations musulmanes

Par le refus de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, et l'adoption d'une déclaration universelle des droits de l'homme dans l'Islam en 1990.

« Islam et laïcité sont incompatibles. Nos immigrés ne s'intégreront jamais à votre société ».

(Hassan I, Roi du Maroc)

Analyses occidentales

« Il est indispensable de se pénétrer de l'idée que, en Islam, temporel et spirituel sont inséparables. On est très loin de l'idée évangélique du "Rendez à César ce qui est à César" ».

(Jean-Luc Monneret, *les grands thèmes du Coran*)

« L'Islam se présente comme un "tout", à un double niveau : d'abord il mêle les domaines spirituel et temporel ; ensuite, il légifère sur tous les domaines de la vie.

Selon la doctrine classique relative au pouvoir politique, un pays dont la majorité de la

population se réclame de l'Islam ne peut être gouverné que par un musulman, ou plusieurs selon les cas. L'État ne saurait être neutre en matière religieuse, il ne peut être que confessionnel et se conformer aux critères Islamiques.

Certes tous les pays musulmans, notamment en dehors de l'espace "arabe", berceau de l'Islam, n'appliquent pas cette règle. Mais pour les tenants de l'orthodoxie coranique, la laïcité et le partage des charges étatiques entre musulmans et non-musulmans sont des pratiques impies, imposées par les anciennes puissances coloniales. Il convient dès lors de les combattre ».

(Annie Laurent dans *L'Islam, un danger pour l'Europe ?*)

« Il est de la nature des religions librement pratiquées de pouvoir mener de façon autonome un dialogue de la pensée. Si la sphère religieuse est séparée de la sphère politique, il en ressort de grands bénéfices pour les personnes individuelles et pour les communautés. Il convient de distinguer clairement, dans l'unité de la personne, la dimension du citoyen et celle du croyant ».

(Benoît XVI à l'ONU le 18 avril 2008)

Conclusion

- Ne pas imaginer que l'Islam pourrait accepter des valeurs et des lois laïques où le Dieu du Coran et la *charia* (la loi Islamique) n'auraient pas la première place.

- Ne pas accorder à l'Islam, peu à peu et au nom du respect des religions, les dérogations qu'il revendique pour s'organiser et pour vivre en dehors de ces valeurs et de ces lois.

Jacques Bercoux, 7 avril 2010

<http://petitefeuilleverte.over-blog.com/>

Aller au dossier d'origine de ce texte